

# MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Location et maintenance du parc d'impression de l'École Européenne Supérieure de l'Image (ÉESI) site d'Angoulême.

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Etablissement demandeur:

École européenne supérieure de l'image 134 Rue de Bordeaux 16024 Angoulême

# 1. Objet de la consultation

La présente consultation concerne le renouvellement du contrat de location et maintenance du parc d'impression de l'ÉESI. Les matériels seront connectés au réseau informatique et destinés à équiper les salles informatiques, les ateliers Edition et Animation et l'Administration de l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image (ÉESI).

# 2. Conditions d'appel du marché

Le marché sera passé en procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics (Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics) et des modifications apportées par les décrets n° 2015-1904 du 30 décembre 2015 modifiant les seuils applicables aux marchés publics et autres contrats de la commande publique et décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### 3. Allotissement

Néant

#### 4. Variante

Les variantes ne sont pas admises.

# 5. Date limite de réception des offres : 20 SEPTEMBRE 2021 16h00.

Les soumissionnaires sont informés qu'il n'y aura aucune dérogation concernant les délais. Toutes les offres parvenues après la date et l'heure limites seront rejetées automatiquement.

#### 6. Durée du marché

Le marché prendra effet au plus tard le 10 décembre 2021 Il est conclu pour une durée de cinq ans.

## 7. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 8. Mode de règlement du marché

Le règlement s'effectuera selon les modalités prévues à l'article 96 du Code des Marchés Publics. Le paiement par mandat administratif interviendra dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture, subordonné à l'admission de la prestation (conformité de la réception).

### 9. Lieu d'exécution

École européenne supérieure de l'image 134 Rue de Bordeaux 16000 Angoulême

#### 10. Dossier de consultation

Le dossier de consultation, comportant le présent règlement, le cahier des clauses administratives particulières, le cahier des clauses techniques particulières et l'acte d'engagement, est remis gratuitement aux candidats à l'adresse suivante :

École européenne supérieure de l'image 134 Rue de Bordeaux 16000 Angoulême

Les candidats pourront en faire la demande écrite par courrier ou mail à **s.gonzalez@eesi.eu** ou **m.maherault@eesi.eu**.

Le dossier peut être également consulté et téléchargé sur le site de l'ÉESI à l'adresse suivante :

https://www.eesi.eu/site/spip.php?article1361 (menu École rubrique Marché public)

# 11. Constitution des plis

Les candidats devront remettre leur proposition sous pli cacheté contenant une enveloppe intérieure également cachetées avec la mention « Marché Photocopieurs - Ne pas Ouvrir », contenant les déclarations de candidature, la capacité et les certificats de qualité pour participer et l'offre conformément aux indications qui suivent, au plus tard le jour de la date limite de réception des offres.

Les documents prévus devront être rédigés en langue française.

## 11.1 Information constituant la candidature

- **Formulaire DC1**, Lettre de candidature -Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidatdc1-dc2-dc3-dc4):
- **Formulaire DC2**, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2dc3-dc4):
- **Formulaire DC3**, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4);
- **Formulaire DC4**, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- -Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- ► Ces imprimés sont également disponibles sur le site internet : djo.journal-officiel.gouv.fr/portail marchés publics

# 11.2 Éléments constituant l'offre

- l'acte d'engagement dûment complété, daté et signé par le(s) représentant(s) qualifié(s) de l'entreprise ou du groupement
- les conditions tarifaires annexées à l'acte engagement dûment complétées
- le CCTP à parapher
- fiche technique pour chaque appareil
- une note précisant les conditions dans lesquelles le candidat exécutera les prestations prévues au marché et notamment la maintenance et le SAV
- les impressions sur une page A4 papier ordinaire blanc 80g d'une part et sur un papier d'une épaisseur supérieure au format A4 d'autre part, du fichier de test à télécharger à l'adresse: https://www.eesi.eu/site/spip.php?article1361 (menu Ecole rubrique Marché public)

# 12. Critères de jugement des offres

#### 12.1 Critères de sélection

- Conformité aux obligations fiscales et sociales (articles 43 à 44 et 46 du code des marchés publics).
- Capacités professionnelles du candidat qui seront étudiées au regard notamment de son expérience (à partir de ses références professionnelles pour des prestations identiques à celles de l'objet du présent marché), de ses moyens humains et matériels et logistiques, de ses certifications professionnelles sur la base de normes reconnues.

**12.2 Critères d'attribution** (critères classés par ordre décroissant d'importance)

- Les prix: 40 %
- La **valeur technique : 30%**, respect du Cahier des Clauses Techniques Particulières, qualité d'impression du fichier de test
- Le **service après-vente 30%** (délai d'intervention, disponibilité des pièces détachées)

Les soumissionnaires seront informés au plus tard le **04 octobre 2021** de l'acceptation ou du refus de leurs offres, après examen le **28 septembre 2021** par la commission d'ouverture des plis.

#### 13. Remise des offres

Les offres seront remises à l'adresse suivante contre récépissé, ou adressées par pli recommandé avec avis de réception :

École européenne supérieure de l'image 134 Rue de Bordeaux 16000 Angoulême

Indiquer sur le pli cacheté :

#### **MARCHE**

Location et maintenance parc d'impression SOUMISSION A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

# 14. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire en cours d'étude, les candidats pourront s'adresser à :

École européenne supérieure de l'image A l'attention de Mme MAHERAULT Marie m.maherault@eesi.eu

Tél: 05.45.92.34.43 / 07.49.67.59.06

Ou

École européenne supérieure de l'image A l'attention de Mr GONZALEZ Sébastien s.gonzalez@eesi.eu

Tél: 05.45.92.32.20 / 06.20.54.59.80